

L'UFC-Que choisir attaque la 4G d'Orange et de SFR

L'UFC-Que choisir annonce attaquer Orange et SFR pour pratiques commerciales trompeuses. En cause : les services de la 4G ne seraient pas conformes, dans la pratique, aux annonces des opérateurs.

L'association de défense des consommateurs s'appuie notamment sur les annonces de couverture de Paris des opérateurs à partir de leurs sites web. Début septembre, [Orange annonçait couvrir l'intégralité de la capitale](#). Un objectif que SFR vise pour la fin de l'année alors qu'il estimait couvrir 84% de la population à fin septembre (lire [Nokia Solutions au cœur de la 4G parisienne de SFR](#)). Mais selon l'UFC, on en est loin.

60 000 mesures

Pour le vérifier, l'association s'est appuyée sur 60 000 mesures d'accès au réseau LTE à partir d'un Samsung Galaxy S3 4G. Il en ressort que la 4G d'Orange est disponible sur moins de 80% de la capitale, tandis que le réseau LTE de SFR ne couvre que 75% de la ville. Des chiffres qui « *laissent craindre le pire sur l'accès réel de la 4G dans des territoires français moins visibles* », craint l'UFC.

En revanche, avec un taux de 99,4%, Bouygues Telecom affiche des résultats en conformité avec ses annonces. Un excellent taux obtenu grâce au déploiement de la 4G sur son réseau d'antennes 1800 MHz déjà en place (à l'origine exploité pour la 2G) alors que SFR et Orange déploie un nouveau réseau LTE en 800 et 2600 MHz.

Nouvelle fracture numérique

Deux bandes de fréquences avec des performances différentes qui ne sont pas sans poser problème aux yeux du représentant des consommateurs. Pour l'UFC, les très hauts débits à plus de 100 Mbit/s théoriques en mobilité ne sont disponibles qu'avec le réseau 2600 MHz tandis que le 800 MHz n'offrirait, au mieux, que la moitié de cette bande passante. Or, le 800 MHz étant appelé à se déployer dans les zones moins denses, l'UFC craint qu'il ne se crée une nouvelle fracture numérique entre «4G des villes» et «4G des champs» alors que le très haut débit est promis à tous les utilisateurs et que les opérateurs restent muet sur leurs plans de déploiement.

Enfin, l'UFC-Que choisir juge trompeur l'usage du terme «très haut débit mobile» appliqué sur les réseaux 3G H+ ou Dual Carrier censé compléter les zones blanches de la 4G.

Autant de raisons qui pousse l'UFC-Que choisir à porter plainte contre Orange et SFR. En parallèle, l'association demande également à l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) de mettre en place un observatoire chargé de suivre, « *en temps réel* », les déploiements de la 4G et d'imposer aux opérateurs de distinguer les technologies 4G déployées dans leur cartographie ainsi que les technologies employées. Pas moins.

crédit photo © rangizzz – shutterstock

Voir aussi

[Quiz Silicon.fr – La 4G, comme si vous y étiez !](#)